

# eco

ÉDITION FRANCOPHONE



ÉDITION FRANCOPHONE

Abonnez-vous  
gratuitement

ECO est publié par les ONG. Cet exemplaire est produit de façon collective par les groupes du Réseau Action Climat mondial présents à la COP21 de Paris. Pour recevoir ECO par email chaque matin lors des négociations : envoyez un email vide à [ecodiffusion-subscribe@rac-f.org](mailto:ecodiffusion-subscribe@rac-f.org) mais aussi sur notre site [www.rac-f.org/ECO-a-Paris-COP21](http://www.rac-f.org/ECO-a-Paris-COP21) et sur Twitter [@RACFrance](https://twitter.com/RACFrance)

## LE TOUR DE COP

Bonjour et bienvenu à la 21ème édition du Tour de COP !

Les participants de Paris ont deux semaines pour montrer au monde ce qu'ils ont dans le ventre. ECO se réjouit de l'ouverture anticipée des négociations dans le cadre de la plateforme de Durban et espère que les gouvernements verront en la COP21 un rassemblement décisif où ils s'accorderont sur une transformation beaucoup plus rapide, juste et centrée sur les besoins des populations les plus vulnérables.

Le guide ultime d'ECO pour remporter le Tour

**Des cycles de bonne facture :** Comme tous les cyclistes vous le diront, des cycles de plus en plus ambitieux et performants sont nécessaires pour atteindre la ligne d'arrivée.

ECO pousse les délégations nationales à adopter à Paris un Mécanisme de l'Ambition qui permettrait d'assurer une évaluation des ambitions générales dans tous les domaines, ainsi que leur échelonnement en cycles de 5 ans. Toutes les contributions proposées devraient être mises à jour régulièrement, suivant les dernières analyses scientifiques et rapports sur l'équité, afin de rester en adéquation avec la limite des 1,5°C

Les contributions nationales (INDCs) actuelles devraient être réexaminées et revues à la hausse dès que possible et bien avant le début de leur mise en place par les différents pays en 2020.

**Objectifs de long terme :** Pour conserver une vitesse et une trajectoire optimale, vous avez besoin de connaître votre destination. ECO attend des gouvernements qu'ils s'accordent sur

un objectif de 1,5°C, qu'ils opérationnalisent celui-ci avec un objectif de long terme consistant en une décarbonisation totale et un accès à 100% d'énergies renouvelables pour tous en 2050.

**Financement :** Pour conserver le maillot jaune (devrait-il être vert ?), le travail d'équipe est essentiel. Ce genre de collaboration s'appuie sur des objectifs communs de financement définis tous les 5 ans dans le cadre des négociations internationales sur le climat après 2020 (CMA), avec des objectifs distincts pour l'adaptation et l'atténuation.

Les pays développés ainsi que ceux se trouvant en position de le faire (car leurs moyens et leur niveau de responsabilité sont comparables à ceux des pays développés) s'engageraient alors, de par leurs contributions, à atteindre ces objectifs.

**Adaptation :** Pour rester dans la course à la sécurité du climat, nous devons faire preuve de résilience en élargissant au plus vite nos mesures d'adaptation. L'accord de Paris doit fixer un objectif global visant à développer l'adaptation et à fortifier la résilience de toutes les communautés et de tous les écosystèmes face au changement climatique. Il doit faire reconnaître que des températures plus élevées demanderont des efforts d'adaptation plus importants. Atteindre cet objectif d'adaptation est la responsabilité de tous et demandera un soutien aux pays en voie de développement.

**Pallier aux Pertes et Dommages :** Un régime climatique durable doit

permettre de répondre aux impacts des changements climatiques qu'il est impossible d'éviter avec des mesures d'adaptation et d'atténuation. Dans le cadre de l'accord de Paris, une mesure spécifique doit être dédiée aux pertes et dommages, accompagnée de solides dispositions institutionnelles et d'un soutien financier aux pays en voie de développement vulnérables leur permettant de répondre à ce type d'impact.

**Soutien et Mesures pré-2020 :** Si vous restez trop à l'arrière du peloton, viendra un temps où vous ne pourrez plus évaluer la distance vous séparant de la victoire. L'avenir de notre planète est trop important pour se risquer à attendre avant de prendre une décision. Des mesures immédiates sont indispensables pour combler le manque d'ambition. ECO exhorte les pays en voie de développement à accélérer et à renforcer la mise en place de leurs engagements pré-2020, en parallèle d'une coopération des autres pays pour une action accrue.

Dans le cadre du Workstream 2 (actions avant 2020), les gouvernements doivent s'accorder sur une liste de mesures réalisables afin d'agir plus efficacement. Afin de conserver la dynamique, deux postes de haut-niveau devraient être créés et occupés par des dirigeants au profil capable de stimuler la coopération des hautes sphères autour des bonnes idées issues du processus d'examen technique (TEP). Ces deux responsables devraient également coordonner le développement et l'intensification des initiatives d'atténuation et d'adaptation en associant

les idées aux moyens nécessaires à leur mise en place. Ces initiatives devraient être présentées lors des réunions de haut-niveau annuelles, occasions également d'évaluer les progrès à venir.

Il est de la plus haute importance que les pays développés parviennent à un plan d'action sur leur manière d'atteindre leur promesse de 100 milliards de dollars, sur leur manière de rétablir l'équilibre entre atténuation et adaptation et spécifiquement sur la manière dont les financements publics vont augmenter jusqu'en 2020.

**Transparence et intégrité :** Le Tour a connu son lot de comportements antisportifs. Afin d'assurer un comportement irréprochable de la part de l'ensemble des partis, l'accord de Paris conclure d'un cadre législatif de

transparence fort, avec mécanisme de vérification (MRV), pour maintenir le niveau de confiance et assurer la transparence d'action et de soutien.

Le nouvel accord doit également permettre de s'assurer que la réduction des émissions est effective, additionnelle, vérifiable et permanente, mais il doit aussi permettre d'éviter une double comptabilité de l'effort tout en s'assurant que les réductions viennent en supplément d'une atténuation nationale ambitieuse et qu'elles contribuent au développement durable et garantissent des bénéfices atmosphériques nets.

**Respect des droits des populations :** Les bons chefs d'équipe prennent soin des leurs. Pour que les négociations parisiennes parviennent à conclure des politiques climatiques efficaces qui

bénéficient aux populations directement affectées par le changement climatique, elles doivent s'inscrire dans la perspective clé du respect des droits des populations.

Sur cette route parsemée de négociations, nous avons traversé de dures épreuves et la ligne d'arrivée est maintenant en vue, un accord à la clé. Nous avons tous les éléments en main pour parvenir à un accord parisien fort. C'est maintenant au tour de nos leaders de délivrer un sprint puissant pour apporter au monde des résultats dont il a désespérément besoin.

## *Un monde meilleur est possible*

Aujourd'hui, plus que jamais, un accord ambitieux doit être signé à Paris afin qu'un monde meilleur soit possible. Le nouvel accord climat doit montrer de la solidarité avec ceux qui sont les plus touchés par les impacts des changements climatiques. Ces communautés ont souffert : 30 000 personnes sont tuées chaque année dans des catastrophes naturelles causées par les changements climatiques.

Les « Pertes et dommages » sont cruciales pour les pays les plus vulnérables et essentielles pour d'autres. Quatorze pays ont inclus les pertes et dommages dans leurs contributions nationales (INDCs) : les Barbades, la Chine, le Costa Rica, la République Dominicaine, la Gambie, l'Inde, Le Malawi, le Myanmar, les Philippines, la Sierra Leone,, l'Uruguay, le Vanuatu, le Vietnam et la Zambie. La contribution nationale (INDC) du Myanmar souligne les terribles destructions du Cyclone tropical Nargis de 2008 : 138000 personnes tuées et des infrastructures totalement détruites avec une facture de 4 milliards de dollars, ce qui a entraîné des impacts socio-économiques de long terme dans le pays.

Lors de la dernière session de négociation, le G77 a suggéré un compromis (Article 5, option 1) qui pourrait établir une base solide pour prendre en compte les pertes et dommages, comprenant

des dispositions pour les personnes forcées de quitter leurs domiciles à cause des changements climatiques.

Sachant que la compensation était non négociable pour les pays riches, les pays en développement l'ont exclu de leurs propositions : une décision difficile qui montre bien un esprit de compromis et une certaine confiance.

D'un autre côté, les positions extrêmes des USA, du Japon, du Canada, de l'Australie ou de la Suisse de n'avoir AUCUNE référence aux pertes et dommages dans l'accord de Paris (Article 5, Option2) ne peut pas être une option, si nous voulons un accord juste.

ECO attend avec impatience que l'UE fasse montre de solidarité avec les pays vulnérables et se joignent à eux pour trouver un compromis. Rester sur la ligne de touche jusqu'au dernier moment, alors que le temps presse, est un jeu dangereux. Cela a échoué à Copenhague et pourrait échouer à nouveau à Paris. Rappelez vous, Chefs d'états, nous vous écoutons aujourd'hui.

## **L'Accord de Paris : un tremplin pour que s'opère le changement ?**

Rejoignez le Climat Action Network International pour discuter de la manière dont l'accord de Paris doit lancer les changements à courts et longs termes des systèmes économiques nationaux et globaux. Lors de ce Side Event, le Climat Action Network et les délégations nationales décriront les composantes clés pour atteindre l'accord adéquat, l'ambition et l'équité globale à Paris. Ils expliqueront la façon dont l'Accord de Paris pourra être le tremplin du changement dont le monde a besoin !

Quand : lundi 30 novembre de 15h à 16h30

Où ? Observer Room 01

## Jouer franc jeu sur le Workstream 2 (l'action avant 2020) et l'adaptation

La créature énergique et sympathique que nous appelons Workstream 2 (c'est à dire les mesures à engager avant 2020) est notre meilleure opportunité d'infléchir la trajectoire des émissions d'ici à 2020. Il a aussi été une lueur d'espoir montrant que les parties peuvent travailler ensemble pour développer des solutions aux changements climatiques. De plus, certaines de ces solutions, comme les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, ont des co-bénéfices majeurs au-delà de la réduction des émissions.

Dans les dernières années, l'objectif du workstream 2 s'est élargi.

Les discussions comprennent maintenant la question de la prise en compte des besoins non couverts en terme d'adaptation et de finance et doivent comporter des moyens de mise en œuvre spécifiques.

A première vue, c'est une bonne chose. Il est également important d'agir vite et fort en faveur de l'adaptation. L'attention des parties pourrait aider à accélérer l'action globale dans ces domaines. Cependant, certaines nuits, notamment après la session de Bonn, ECO n'a pu fermer l'oeil, préoccupé que les discussions sur l'adaptation soient utilisées par certains pour ralentir les avancées sur le Workstream 2 en général.

Les progrès sur l'adaptation et sur la réduction des émissions sont essentiels pour le destin des populations vulnérables. De plus, le workstream 2 a surtout été un espace dans lequel les parties sont parvenues à travailler de manière constructive. Cela doit se poursuivre.

En évitant les répétitions et en plaçant correctement le « Adaptation Technical Examination Process » dans le texte de la décision, le Workstream 2 peut apporter une contribution importante à l'adaptation en général tout en gardant toutefois un œil sur la question de la réduction des émissions.

## PRÊT POUR DES ACTIONS CLIMATIQUES ? MARCHEZ AVEC NOUS !

Melbourne (Australie), Quezon ville (Philippines), Caire (Égypte), Apia (Iles Samoa), Tokyo (Japon), Kathmandu (Népal), Wellington (Nouvelle-Zélande), Majuro (Iles Marshall), Dhaka (Bangladesh)... et bien plus encore ! Pendant le week-end, des centaines de milliers de personnes ont marché dans les rues appelant à l'action climatique. Et ceux qui ne pouvaient pas marcher, y compris à Paris, ont été représentés par des amis à travers le monde. D'autres, comme le Pape François, ont envoyé

leurs chaussures pour les représenter. Espérons que la puissance de cette mobilisation citoyenne sans précédent sera assez forte pour pénétrer les arcanes et les couloirs de l'ONU !!

C'est à vous maintenant, délégués de tous pays, d'honorer les demandes d'actions climatiques de vos concitoyens – alliant ambition et intérêt commun - et de construire des solutions qui intègrent les besoins des communautés. Améliorer l'éducation, l'accès à l'information et la participation signi-

ficative du public permettra de reconnaître l'importance que vous portez à ces citoyens engagés. Cela permettra aussi de s'assurer que les actions climatiques reflètent les besoins réels des communautés locales et de la transition déjà en cours.

ECO remercie déjà le leadership de la République Dominicaine dans la promotion de ces éléments cruciaux et espère que tous les pays s'y rallieront !

## Texte final: Mise en forme et manque de fond ?

ECO a un sentiment de déjà vu lorsque l'on touche aux technologies dans l'accord de Paris. Comme à Cancun, Durban, ou encore Marrakech, le texte et les décisions sur les technologies semblent voués à se répéter à travers un choix de nouvelles institutions de la technologie plutôt que des engagements réels sur le fond.

Le texte de l'accord actuel supprime tous les engagements de fond figurant dans le texte d'origine de Genève, en faveur de déclarations vagues dans les paragraphes optionnels 7.4 et 7.5. Le texte de décision proposé se concentre principalement sur l'évaluation des besoins technologiques (EBT). Seul le paragraphe 50 inclut les engagements spécifiques pris par les pays développés sur la propriété intellectuelle (DPI) et le soutien financier.

L'histoire nous montre que:

1) Les engagements de fond sont susceptibles d'être limité à l'EBT à moins que les pays en développement maintiennent de fortes demandes sur le financement, les politiques et les mesures à inclure dans le texte de décision;

2) Les demandes des pays en développement en matière d'appui et de politiques des technologies seront remplacées par des changements institutionnels et le développement du cadre technologique.

La plus grande partie du texte sur la technologie est consacré à la réalisation d'un nouveau cadre technologique, qui sera élaboré par le nouveau Comité préparatoire intergouvernemental (IPC) et adopté par l'AMC à sa première session. Le contenu de ce cadre reste incertain, mais les références au cadre 4 / CP.7 suggèrent qu'il portera

sur: l'évaluation des besoins technologiques, l'information technologiques, les environnements propices, le renforcement des capacités et les mécanismes de transfert de technologie.

L'histoire montre également que l'EBT est le seul élément de ce cadre correctement mis en œuvre. Les environnements propices dans les pays développés n'ont jamais été pris en compte et restent un sujet de discorde. L'institution mise en place par ce cadre, le Groupe d'experts sur le transfert de technologie, a été bloqué dans la mise en œuvre et largement considéré comme inefficace.

Compte tenu de ces éléments passés, ECO espère que Paris changera de cap en produisant de réels engagements de fond sur le développement et le transfert technologique, plutôt que de faibles résultats au niveau institutionnels.

# Le pouvoir des règles

Dans votre pays, conduisez-vous à droite ou à gauche ? Imaginez une route pleine de camions, conduisant à une vitesse folle des deux côtés de la route, et vous vous retrouvez au milieu de tout ça sur votre vélo. Exactement ! Lorsque les règles ne sont pas claires ou ne fonctionnent pas correctement, ce sont les plus vulnérables qui en souffrent le plus. Voilà pourquoi ECO est un grand fan de la transparence et des règles, à travers un mécanisme de vérification (MRV).

L'accord de Paris doit permettre une transition vers un cadre d'actions commun, transparent et solide. Pour réaliser cette transition, un soutien des pays développés, en termes de financements et de renforcement des capaci-

tés, envers les pays en développement qui en ont besoin est nécessaire. Seul des règles claires permettront un mécanisme d'ambition pour l'accord de Paris. Ce cadre transparent doit être hiérarchisé et dynamique afin de prendre en compte les différentes capacités tout en progressant vers une comptabilité et un mécanisme de vérification communs mais aussi en y incluant des critères clairs pour interdire le double comptage. L'accord doit également approfondir les exigences de renseignements des Contributions nationales (INDCs) futures.

Le code de la route vous permet d'anticiper les actions des autres conducteurs. Des règles claires incitent au bon comportement car tout le monde peut

vérifier si elles sont bien respectées. Quoi d'autre empêcherait un camion de vous pousser vous et votre vélo hors de la route ?

Transparence et responsabilité sont essentielles pour établir de la confiance entre les Parties. Il est également nécessaire d'évaluer les progrès, comptabiliser les actions et rendre les autres responsables, afin de veiller à ce que les actions mises en œuvre pour le climat soient les mieux adaptées aux écosystèmes et aux populations. Cela s'applique évidemment à l'atténuation, le financement, l'adaptation ainsi qu'aux autres engagements.

Soyez prudents sur la route !

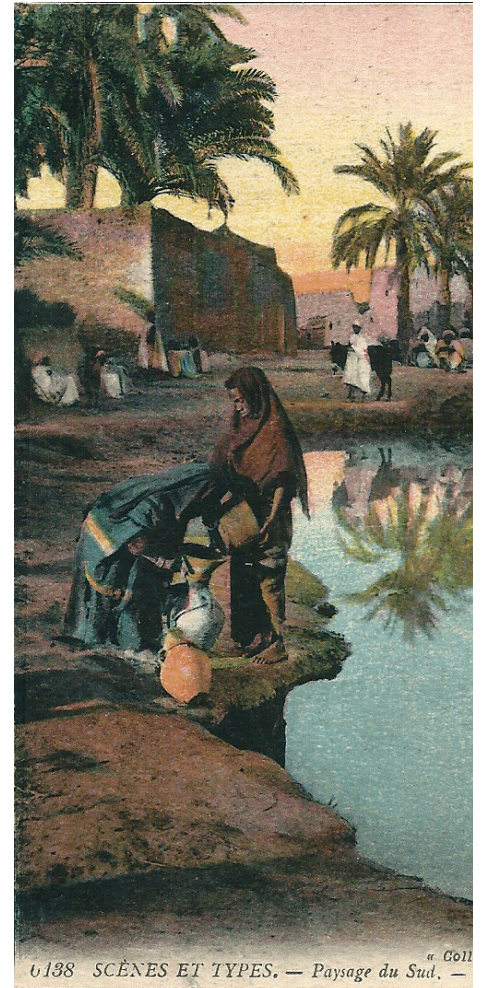
## Vers une stratégie durable de lutte contre les changements climatiques dans les Oases du Maroc

Les oasis du Maroc connaissent une situation de dégradation, atténuée par les effets pervers du changement climatique qui augurent la perte de ces écosystèmes productifs qui fournissent des services environnementaux, économiques et sociaux très importants pour les régions du Sud du Maroc. Face à cette situation qui ne cesse de s'aggraver, des politiques sectorielles de remédiation ont été entreprises à travers des programmes de sauvegarde ; mais les efforts déployés restent de portées limitées vu que le défi posé par le réchauffement climatique nécessite une réponse globale, intégrant l'ensemble des acteurs : politiques, individus, médias, scientifiques et même privé. Il est clair que l'état et les ONG ne sont pas les seuls acteurs dont dépend l'efficacité des stratégies d'adaptation et d'atténuation. Les collectivités territoriales, et la population jouent également un rôle primordial durant le processus, puisque ce sont les principaux vecteurs

du changement à l'échelle local suivant l'esprit de la nouvelle constitution Marocaine et la régionalisation avancée.

Aussi bien les médias puisqu'ils influencent l'opinion publique, et influence la perception du problème de par la manière dont ils le présentent. Les scientifiques qui peuvent proposer des solutions alternatives, innovantes et durables, et donner des conseils pour éclairer la décision politique.

Enfin les acteurs économiques et financiers, dont La lutte contre le réchauffement climatique, constitue une formidable opportunité et terrain d'action privilégié pour ces acteurs.



6138 SCÈNES ET TYPES. — Paysage du Sud. — Goll

Auteur anonyme - éditeur Levy fils & Cie à Paris

### REMERCIEMENTS

Le RAC-F remercie tous ceux qui ont participé à la rédaction et à la traduction de ce numéro : Florent Bahuaud, Peggy Pascal, Elsa Pietrucci, et Diane Vandaele.  
Coordination : Simon Coquillaud